



14ème législature

Question N° : 95749	De M. Alain Marty (Les Républicains - Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > santé	Tête d'analyse > sida	Analyse > personnes séropositives. prise en charge.
Question publiée au JO le : 10/05/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Alain Marty alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les préoccupations de l'association *Actions Traitements*, concernant les personnes vivant avec le VIH, dont il souhaitait lui faire part et sur lesquelles il aurait voulu connaître sa position. En effet, l'association explique que, 20 ans après les premières trithérapies, les organismes qui accompagnent les personnes vivant avec le VIH, suppléant bien souvent les services de l'État, voient chaque année un peu plus leurs dotations publiques réduites drastiquement et ont du mal à accomplir leurs missions. En outre, on vieillit désormais avec le VIH : alors que la séropositivité s'est chronicisée, la prise en charge des premiers contaminés qui pour beaucoup ont développé de nombreuses comorbidités n'a pas été anticipée et les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ne sont pas en mesure de les accueillir. Ensuite, encore aujourd'hui, les discriminations envers les personnes vivant avec le VIH sont trop nombreuses : alors que toutes les études sérieuses montrent que l'espérance de vie de ces dernières se rapproche de celle de la population générale, l'association se demande comment expliquer leur exclusion du « droit à l'oubli » ou bien le fait que les soins funéraires leur soient toujours refusés. De plus, si l'accès aux trithérapies est aujourd'hui à peu près universel, l'accès à d'autres traitements essentiels aux malades est inconstant. Ainsi, contrairement à toutes les recommandations des experts, les nouvelles molécules contre l'hépatite C ne sont pas prescrites à tous les patients séropositifs. Pire, pour ces populations dont le système immunitaire est fragilisé, les ruptures de stock se multiplient. Enfin, l'accès aux soins des personnes vivant avec le VIH pose aujourd'hui question. Elles sont désormais plus facilement orientées vers la médecine de ville, mais celle-ci doit être plus accessible et doit compter plus de professionnels formés au VIH. Il lui demande sa position sur ces différents sujets.